



Déclaration FSU au CTSD du 12 juillet 2022

Le second tour des législatives s'est achevé sur une abstention à plus de 50 % et un désintérêt toujours plus important d'une partie de nos concitoyens pour la vie de la Cité. La confusion entretenue par le Président de la République, la Première Ministre et d'autres personnalités de la même famille politique sur le vote contre l'extrême droite est indigne et aboutit aujourd'hui à un nombre inégalé d'élus d'extrême droite à l'Assemblée Nationale. Pour la FSU, il ne doit y avoir aucune ambiguïté dans la lutte contre les idées haineuses et racistes portées par le RN.

Le Président de la République, privé désormais d'une majorité absolue à l'Assemblée, devra compter avec de nombreux parlementaires en capacité de relayer les attentes sociales. Il devra entendre les attentes de nos collègues. La FSU mobilisera les personnels pour défendre leurs missions d'intérêt général, la revalorisation des salaires sans aucune contrepartie, le rattrapage des pertes salariales accumulées sous le coup de l'inflation et du gel de la valeur du point d'indice, l'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction Publique, la défense du code des pensions. A ce titre, les récentes déclarations du ministre N'Diaye n'augurent rien de bon en mettant sous conditions à une revalorisation de début de carrière l'obligation de se soumettre à des "tâches nouvelles". La conférence salariale du 28 juin dernier, décidée à la dernière minute par le ministre de la Transformation de la Fonction Publique, n'a débouché que sur une augmentation de 3,5% du point d'indice, chiffre très en deçà de l'inflation actuellement à 5,2% et annoncée prochainement à 7%.

Le recours aux HSA, lesquelles sont reparties à la hausse depuis ces trois dernières années, n'est pas une réponse au besoin urgent de revaloriser le métier et les salaires. Accroître la charge de travail ne fera qu'augmenter la désaffection pour les métiers de l'enseignement en plus d'en faire perdre le sens, noyant l'intérêt des élèves dans une gestion managériale insupportable.

Nos métiers de l'enseignement sont complexes, usants et demandent de l'énergie à chaque instant car l'activité des élèves dans des classes en sureffectif ne va jamais de soi. Des aménagements de fin de carrières doivent bien au contraire être pensés pour arriver à la retraite en bonne santé. La FSU mobilisera la profession contre toute tentative de recul sur les conditions de départ à la retraite, une mesure injuste socialement et infondée d'un point de vue économique.

Les derniers jours du mois de juin ont montré que notre pays, et en particulier notre système éducatif, n'était pas prêt à faire face à des changements climatiques durables. Pour la FSU, il est indispensable d'ouvrir rapidement des discussions sur ce dossier de fond et ainsi répondre à deux questions essentielles : comment l'Éducation Nationale prend-elle sa part dans la lutte contre le réchauffement climatique ? et comment notre institution peut-elle s'inscrire dans la transition écologique ?

La proposition ministérielle de grande consultation à la rentrée au plus proche des établissements ne convainc pas les personnels, habitués de longue date à ces dispositifs dilatoires dont les conclusions leur échappent. Chaque instance de concertation avec les représentants de la communauté éducative, comme en CHSCT, est l'occasion de rappeler les mesures d'urgence à prendre pour la rentrée : annulation des suppressions de postes, décharges horaires pour tous les stagiaires lauréats des concours, aménagements des programmes et moyens spécifiques pour dédoubler les classes

après deux années de crise sanitaire, mesures transitoires au lycée comme le maintien des trois enseignements de spécialité en Terminale...

L'effondrement des recrutements est loin d'être un phénomène conjoncturel. C'est pourquoi un collectif budgétaire pour le service public d'éducation doit être décidé et un plan pluriannuel de recrutement mis en place au plus vite. En effet, le ministère reconnaît que 4000 postes manqueront à la prochaine rentrée.

Équivalent à 1,1 SMIC, le salaire à l'entrée dans le métier après 5 années d'études difficiles, constitue un repoussoir même pour les étudiants les plus motivés. Il ne faut pas imaginer que le « pacte enseignant », version 2022 du « travailler plus pour gagner plus » de 2007 revalorisera nos métiers. La FSU s'opposera à toute dégradation des conditions d'exercice alors que la charge de travail et la dispersion des missions accablent déjà les personnels qui doutent de plus en plus du sens de leur activité.

L'harmonisation sauvage des notes de bac sans transparence ni retour vers les correcteurs est la dernière avanée infligée aux enseignants qui s'ajoute aux atteintes à la liberté pédagogique du Projet Local d'Évaluation ou de la procédure d'évaluation des établissements. La FSU attend du Ministre de l'Éducation Nationale qu'il veille au respect et à la valorisation des missions des personnels toutes dirigées vers la réussite de leurs élèves au sein du service public, laïque et gratuit.

Il s'agit aussi de tenir compte de leurs responsabilités sociales envers la jeunesse, notamment au moment des examens et de l'accès aux qualifications. Une attention particulière est impérative pour les collègues de Lettres actuellement sollicités jusqu'à l'épuisement et la rupture avec l'EAF. Le ministère doit aussi reprendre le chantier des rémunérations des examens. Le SNES-FSU demande à ce que soient revalorisées et appliquées les grilles d'indemnisation et que tout dépassement de l'horaire de service hebdomadaire soit compensé par des HSE, un préalable pour l'oral du DNB dont les 4,11 euros de l'heure actuellement en vigueur ne peuvent suffire pour rétribuer les collègues à la hauteur de leur investissement.

Au collège, il faut d'ailleurs en finir avec les interminables positionnements sur les domaines du socle qui ne disent rien des acquis des élèves et remettre à plat le DNB. Depuis des années, le collège pâtit de conditions d'étude et de travail de plus en plus dégradées (effectifs croissant par classe, suppression de postes et multiplication des compléments de service). Le SNES-FSU réaffirme que le collège unique peut être le collège de la réussite de tous les élèves si une réflexion s'engage sur les moyens, la formation, les programmes et les modalités d'enseignement. Il s'opposera le cas échéant à toute orientation politique qui réintroduirait au collège, 40 ans plus tard, une logique de filières et de tri social.

Fruit, sans aucun doute, de l'action de la FSU pour mettre en avant le besoin d'augmenter les horaires d'EPS sur toute la scolarité, les contours du dispositif "2h de sport" au collège pour la prochaine rentrée ne répond pour autant pas aux attentes des enseignants et aux besoins des élèves. Refuser d'augmenter les horaires d'EPS et imposer à la place un "temps" pris en charge par des intervenants extérieurs seront source d'inégalités territoriales et ne répondent pas à l'ambition de l'EPS scolaire.

Enfin, l'enseignement spécifique de mathématiques en Première générale à l'ordre du jour du dernier CSE a exigé des clarifications sur sa généralisation à tous les élèves à la rentrée 2023 comme s'y est engagé le Président de la République. Pour la FSU, les mathématiques ont toute leur place au lycée dans le cadre d'une culture commune diversifiée et accessible à toutes et tous. L'organisation des enseignements du lycée doit être repensée sans plus attendre, les épreuves du bac sont à déconnecter des échéances de Parcoursup et à repositionner en juin pour une valeur certificative consolidée visant un accès à l'enseignement supérieur sans entrave et débarrassé des logiques sélectives et inégalitaires de Parcoursup.

Pour revenir à une progression sereine dans les apprentissages et contrer l'absentéisme observée après les épreuves de spécialité, il est urgent de revenir à des épreuves terminales, nationales et

anonymes en juin et d'abandonner le contrôle continu ainsi que les épreuves anticipées de spécialité en mars.

Concernant le comité technique de ce jour, nous constatons que sur les 41 établissements concernés par des ajustements, plus de la moitié auront des effectifs par classes supérieurs à la moyenne nationale (25,6 au collège et 30,2 au lycée) et 10 à la moyenne départementale pour les 27 collèges concernés.

Lors de cette même instance l'année dernière, on nous opposait que nous devions sortir (je cite) de notre « vision étriquée » basée sur les seuls moyens. Las ! force est de constater une fois de plus que les situations des établissements du second degré ne cessent de se dégrader.

Nous déplorions l'année dernière un manque d'informations dans les documents transmis pour le second degré. Il manque encore l'état des BMP, des compléments de services donnés et reçus, des supports stagiaires pour la rentrée 2022. Cette transparence est nécessaire pour préparer au mieux les conditions de rentrée pour les élèves et les enseignants.

La FSU réitère sa demande d'un groupe de travail en amont du CTSD. Cela permettra un véritable dialogue autour de situations particulières et ce dans l'intérêt de tous.

Nous remercions enfin les services de la DOS2 pour leur disponibilité et la qualité des informations transmises tout au long de cette année.